

**Délégués :**

En exercice :	25
Présents :	15
Pouvoirs :	4
Votants :	19
Suffrages exprimés :	18
Ont voté pour :	18
Ont voté contre :	0
Abstentions :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'administration du 13 mars 2024

DELIBERATION N°CA/24-007**- Finances & prospectives -****Budget principal CIAS – Compte administratif 2023**

Les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués le 8 mars 2024, se sont réunis lors de la séance du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, 12 rue de la Mare à Jouy, 27120 Douains, sous la Présidence de Madame Pieternella COLOMBE, le 13 mars 2024 à 18h30.

Étaient présents : Geneviève CAROF, Pieternella COLOMBE, Catherine DELALANDE, Annick DELOUZE, Yves ETIENNE, Catherine MIKLARZ, Jocelyne RIDARD, Martine VANTREESE, Stéphanie BARDIN, Philippe CLERY-MELIN, Nicole LELARGE-TORILLEC, Béatrice MOREAU, Gilles ROYER, Chantal SIMONETTI, Catherine GIBERT

Absents : Rémi FERREIRA, Evelyne HORNAERT, Sylvie GOULAY, Paul NOQUET

Absents excusés : Sophie AROUET, Céline MIRAUX

Pouvoirs : Frédéric DUCHÉ a donné pouvoir à Annick DELOUZE, Guy BURETTE a donné pouvoir à Geneviève CAROF, Pascal LEHONGRE a donné pouvoir à Catherine DELALANDE, Jan-Cédric HANSEN a donné pouvoir à Pieternella COLOMBE

Délibération

Le conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L.2312-1 et L.5211-10 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu la délibération n°CC/17-269 du conseil communautaire du 28 septembre 2017, portant création du centre intercommunal d'action sociale de SNA ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux centres communaux d'action sociale et aux centres intercommunaux d'action sociale ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant que ne prend pas part au vote Frédéric DUCHÉ ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le compte administratif 2023 pour le budget principal du CIAS qui se résume ainsi :

Bilan global de l'exercice

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 351 406,10	G	1 444 057,77
	Section d'investissement	B	528,74	H	3 399,76
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	30 017,65 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	9 615,85 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 351 934,84	= G+H+I+J	1 487 091,03
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 351 406,10	= G+I+K	1 474 075,42
	Section d'investissement	= B+D+F	528,74	= H+J+L	13 015,61
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 351 934,84	= G+H+I+J+K+L	1 487 091,03

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur le site internet sna27.fr et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Pour le Président, par délégation,

Signé électroniquement par :
La Vice-Présidente du CIAS



Pieterella COLOMBE

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	129 502,00	16 333,42	46 085,98	0,00	67 082,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	265 495,00	-23 965,30	264 148,24	0,00	25 312,06
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 040 261,00	1 040 253,20	0,00	0,00	7,80
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 435 258,00	1 032 621,32	310 234,22	0,00	92 402,46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	6 856,56	0,00	0,00	143,44
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 442 258,00	1 039 477,88	310 234,22	0,00	92 545,90
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (2)	1 694,00	1 694,00			0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 694,00	1 694,00			0,00
TOTAL		1 443 952,00	1 041 171,88	310 234,22	0,00	92 545,90
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	60 325,00	22 797,53	0,00	0,00	37 527,47
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 333 599,35	1 308 420,00	0,00	0,00	25 179,35
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,24	0,00	0,00	9,76
Total des recettes de gestion courante		1 393 934,35	1 331 217,77	0,00	0,00	62 716,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	112 840,00	0,00	0,00	-92 840,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 413 934,35	1 444 057,77	0,00	0,00	-30 123,42
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 413 934,35	1 444 057,77	0,00	0,00	-30 123,42
Pour information		(3) 30 017,65				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	1 705,76	0,00	-1 705,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	1 705,76	0,00	-1 705,76
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	1 705,76	0,00	-1 705,76
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 694,00	1 694,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 694,00	1 694,00		0,00
	TOTAL	1 694,00	3 399,76	0,00	-1 705,76

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 9 615,85			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	129 502,00	16 333,42	46 085,98	0,00	67 082,60
60611	Eau et assainissement	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
60612	Energie - Electricité	2 583,76	3 416,72	0,00	0,00	-832,96
60623	Alimentation	500,00	219,97	0,00	0,00	280,03
60631	Fournitures d'entretien	350,00	314,66	0,00	0,00	35,34
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	0,00	71,98	0,00	428,02
6064	Fournitures administratives	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6156	Maintenance	1 062,00	0,00	1 062,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 201,00	1 200,60	0,00	0,00	0,40
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	104,00	103,24	0,00	0,00	0,76
6168	Autres primes d'assurance	328,00	327,55	0,00	0,00	0,45
6188	Autres frais divers	44 810,24	22 917,57	7 254,50	0,00	14 638,17
6226	Honoraires	66 630,00	-17 191,06	36 386,00	0,00	47 435,06
6236	Catalogues et imprimés	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6256	Missions	2 895,00	2 893,17	0,00	0,00	1,83
6257	Réceptions	4 938,00	2 491,00	951,50	0,00	1 495,50
6288	Autres services extérieurs	0,00	-360,00	360,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	265 495,00	-23 965,30	264 148,24	0,00	25 312,06
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	72 835,00	-19 300,00	19 300,00	0,00	72 835,00
6218	Autre personnel extérieur	22 415,00	-142 679,68	244 848,24	0,00	-79 753,56
6331	Versement mobilité	585,00	449,00	0,00	0,00	136,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	530,00	408,00	0,00	0,00	122,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 960,00	1 558,41	0,00	0,00	401,59
64111	Rémunération principale titulaires	24 415,00	27 575,67	0,00	0,00	-3 160,67
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 530,00	2 591,40	0,00	0,00	-61,40
64118	Autres indemnités titulaires	10 730,00	12 201,96	0,00	0,00	-1 471,96
64131	Rémunérations non tit.	52 720,00	35 372,81	0,00	0,00	17 347,19
64138	Autres indemnités non tit.	31 610,00	21 705,48	0,00	0,00	9 904,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 870,00	22 552,00	0,00	0,00	8 318,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 635,00	11 138,23	0,00	0,00	-503,23
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 420,00	2 317,00	0,00	0,00	1 103,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85,00	34,09	0,00	0,00	50,91
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	85,00	110,33	0,00	0,00	-25,33
6475	Médecine du travail, pharmacie	70,00	0,00	0,00	0,00	70,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 040 261,00	1 040 253,20	0,00	0,00	7,80
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	1 040 251,00	1 040 251,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	2,20	0,00	0,00	7,80
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 435 258,00	1 032 621,32	310 234,22	0,00	92 402,46
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 000,00	6 856,56	0,00	0,00	143,44
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	6 856,56	0,00	0,00	-6 856,56
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 442 258,00	1 039 477,88	310 234,22	0,00	92 545,90
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 694,00	1 694,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	1 694,00	1 694,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 694,00	1 694,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 694,00	1 694,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 443 952,00	1 041 171,88	310 234,22	0,00	92 545,90
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	60 325,00	22 797,53	0,00	0,00	37 527,47
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	22 797,53	0,00	0,00	-22 797,53
70878	Remb. frais par d'autres redevables	60 325,00	0,00	0,00	0,00	60 325,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 333 599,35	1 308 420,00	0,00	0,00	25 179,35
7473	Participat° Départements	8 000,00	10 500,00	0,00	0,00	-2 500,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	1 289 099,35	1 237 420,00	0,00	0,00	51 679,35
7478	Participat° Autres organismes	36 500,00	60 500,00	0,00	0,00	-24 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,24	0,00	0,00	9,76
758	Produits divers de gestion courante	10,00	0,24	0,00	0,00	9,76
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 393 934,35	1 331 217,77	0,00	0,00	62 716,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	112 840,00	0,00	0,00	-92 840,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	112 840,00	0,00	0,00	-92 840,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 413 934,35	1 444 057,77	0,00	0,00	-30 123,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 413 934,35	1 444 057,77	0,00	0,00	-30 123,42
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		30 017,65				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
2188	Autres immobilisations corporelles	11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 309,85	528,74	0,00	10 781,11
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 705,76	0,00	-1 705,76
10222	FCTVA	0,00	1 705,76	0,00	-1 705,76
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	1 705,76	0,00	-1 705,76
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	1 705,76	0,00	-1 705,76
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 694,00	1 694,00		0,00
28184	Mobilier	1 694,00	1 694,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 694,00	1 694,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 694,00	1 694,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 694,00	3 399,76	0,00	-1 705,76
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		9 615,85			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	1	0	1	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0	1
Assistant socio-éducatif	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2	0	2	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Attaché	A	ADM	525		3-3-2	CDD
Conseiller socio-éducatif	A	SOC	509			CDI
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).


(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice.....25.....
Nombre de membres présents.....15.....
Nombre de suffrages exprimés.....18.....
VOTES :
Pour.....18.....
Contre.....0.....
Abstentions.....0.....
Date de convocation : 01/03/2024
Présenté par (1),
A..... le
Délibéré par (2), réuni en session
A DOUAIN....., le 13 mars 2024
Les membres du... C.I.A.S. (2),



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/24
et de la publication le
A..... le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.